

**BRAIN INJURY COMMUNITY RE-ENTRY
(NIAGARA) INC.**

Guide des programmes et services



CE QU'EST RÉINTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES PERSONNES AYANT UNE LÉSION CÉRÉBRALE (Niagara) INC.

Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) inc. (BICR) est un organisme sans but lucratif qui offre des services de réadaptation et de soutien aux personnes vivant avec les séquelles d'une lésion cérébrale acquise. Notre bureau administratif est situé à Thorold; toutefois, nous fournissons des services dans toute la région de Niagara.

BICR a été fondé en 1988 par un groupe de parents et de professionnels préoccupés par le manque de services spécialisés dans la région. Un conseil d'administration bénévole, composé d'un des fondateurs de l'organisation, de professionnels de la réadaptation et d'autres partenaires communautaires, encadre les programmes. Le financement provient de diverses sources, notamment du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Hamilton Niagara Haldimand Brant (HNHB) et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, de tiers, d'activités de financement et de dons de particuliers.



MISSION

Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale fournira soutien et leadership aux personnes ayant une lésion cérébrale acquise, à leur famille et à leurs soignants de la région de Niagara. Nous favorisons l'autodétermination, créons des possibilités d'adaptation utile et facilitons l'évolution de l'organisme et de ses ressources humaines. Nous contribuons à l'avancement dans le domaine de la réadaptation et établissons des partenariats qui favorisent le dialogue continu avec les personnes ayant une lésion cérébrale et leur réseau de soutien.

VISION

Être chef de file dans le domaine de la réadaptation des personnes ayant une lésion cérébrale acquise, grâce à la revendication de la réintégration communautaire réussie de ces dernières.

PHILOSOPHIE

La prestation des services de soutien est fondée sur les convictions suivantes:

- Chaque personne est un adulte unique qui mérite respect et dignité.
- Le soutien doit être souple, personnalisé et fondé sur les choix, les capacités et les réseaux de soutien existants du participant.
- Le choix comporte souvent des éléments de risque. Autant que possible, on permettra aux personnes de faire face aux conséquences de leurs choix, dans la mesure où elles le peuvent.
- L'autonomie est un processus dynamique qui consiste à avoir recours à certaines personnes et à certains services à mesure que les défis et les réussites changent.

Nous défendons rigoureusement les droits de la personne et favorisons la reconnaissance des lésions cérébrales acquises ainsi que la façon dont elles touchent les personnes qui en sont atteintes et leur famille grâce à des activités continues de revendication et de sensibilisation du public.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'accès aux programmes et aux services offerts par Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale acquise se fonde sur les critères suivants :

- On entend par diagnostic de lésion cérébrale acquise tout dommage au cerveau subi après la naissance. Ce dommage peut être attribuable à un traumatisme crânien résultant, entre autres, d'un accident de la route, d'une chute, d'une agression ou d'un accident de sport. Il peut également être causé par d'autres affections, notamment une tumeur, une anoxie, une infection (p. ex. une encéphalite) ou un accident vasculaire cérébral.
- D'autres organismes professionnels répondent aux besoins en matière de soins infirmiers spécialisés.
- Âge : Il faut avoir 18 ans ou plus. On peut envisager l'admissibilité des personnes de 16 à 18 ans.
- La priorité est accordée aux résidents de la région de Niagara.
- Il faut avoir la volonté d'accroître son autonomie et vouloir participer à un programme pour atteindre ses objectifs.
- On fera une évaluation particulière dans le cas des personnes aux prises avec des difficultés psychiatriques ou comportementales importantes.
- L'administration de médicaments fera l'objet d'une évaluation au cas par cas.

Le Centre BICR reconnaît qu'aucune de ses ressources existantes n'est de longue durée lorsque les besoins de la personne en matière de soins spécialisés ou sur le plan médical ou physique dépassent la portée des services qu'il offre.

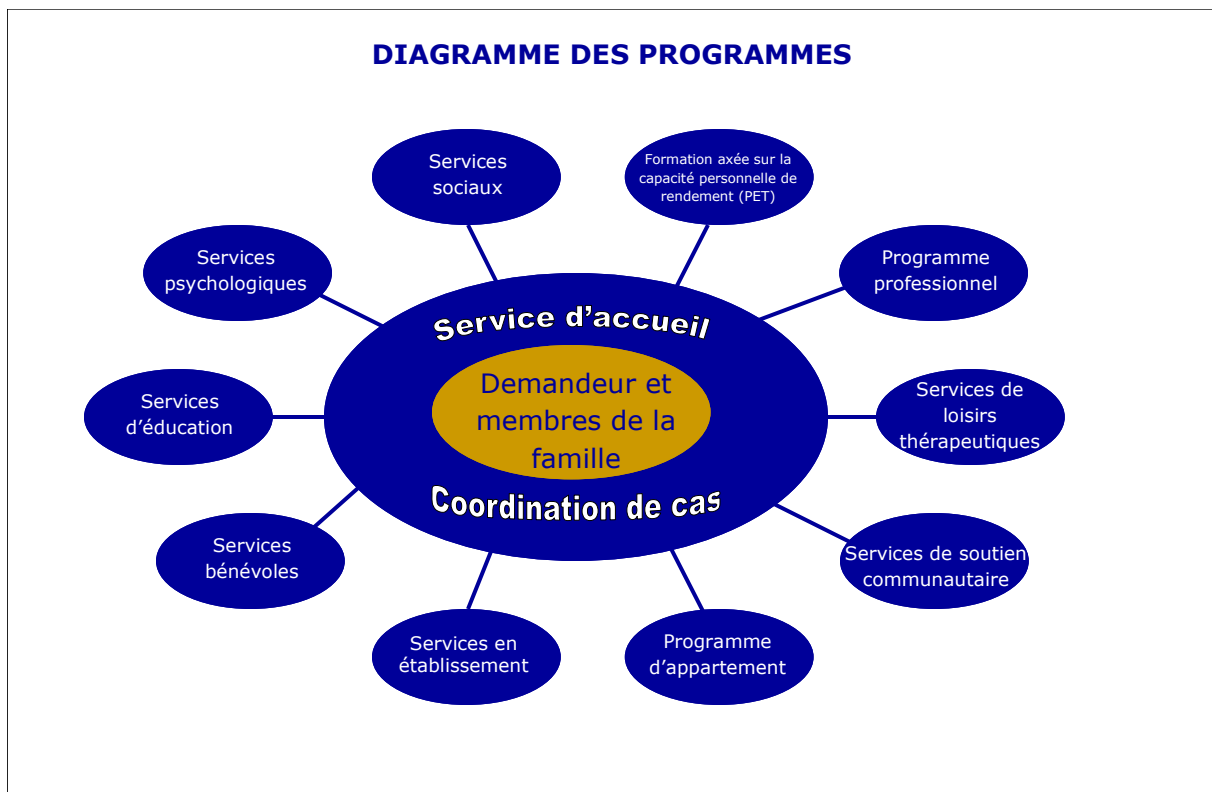
On procédera à un transfert dans un établissement de soins de longue durée dans les cas où le participant répond à tous les critères suivants :

- Il participe activement aux programmes de BICR;
- Un établissement de soins de longue durée peut répondre à ses besoins en matière de soins;
- L'organisme n'offre aucun service qui pourrait répondre aux besoins du participant;

Il faudra tenir compte d'autres circonstances et on en discutera à fond avant de prendre une décision.

DIAGRAMME DES PROGRAMMES

Nous avons mis sur pied un certain nombre de programmes afin de répondre aux besoins variés des personnes ayant une lésion cérébrale acquise. Pendant l'entretien d'accueil, le préposé expliquera ces programmes au demandeur et à sa famille. Les décisions concernant la participation aux programmes se fondent sur les désirs et objectifs du demandeur, les souhaits de la famille ainsi que sur la disponibilité et les recommandations de professionnels.



SERVICE D'ACCUEIL

Demande :

Pour recevoir des renseignements sur les services, il faut communiquer avec le bureau de BICR afin de parler avec le coordonnateur à l'accueil.

Le coordonnateur à l'accueil :

- Expliquera les services offerts aux personnes ayant une lésion cérébrale acquise et aux membres de leur famille;
- Enverra de la documentation écrite sur les programmes et les services;
- Déterminera si les services de BICR peuvent répondre aux besoins du demandeur;
- Prendra des dispositions en vue d'une réunion afin de discuter davantage des services ou de remplir une demande et les formulaires nécessaires à l'admission;
- Examinera les objectifs et les réalisations qui sont importants pour le demandeur.
- Passera en revue la demande et les rapports pertinents, y compris les renseignements médicaux, afin de déterminer l'admissibilité.

Parfois, en raison du grand nombre de demandes, il y a une liste d'attente. Il est donc important de communiquer avec BICR dès le début de la réadaptation afin d'amorcer le processus de présentation de demande.

COORDINATION DE CAS

La coordination de cas est un service à durée limitée qui vise la coordination initiale des services offerts aux personnes jugées admissibles.

Le soutien offert peut comprendre les services suivants :

- Mise en rapport des participants avec d'autres services offerts dans la communauté;
- Initiation aux programmes récréatifs et éducatifs offerts à BICR;
- Revendication de concert avec le participant concernant les besoins immédiats tels que le transport, le logement et les finances;
- Aide à l'établissement d'objectifs personnels;
- Appui quant au passage aux services de BICR à mesure que des places se libèrent.

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

Le personnel des Services psychologiques aide les gens à comprendre et à changer ce qu'ils font afin de pouvoir mieux fonctionner et profiter de la vie avec les personnes qui comptent.

Notre psychologue aborde les domaines suivants :

- Évaluations psychologiques, neuropsychologiques et comportementales;
- Gestion du stress et maîtrise des émotions;
- Relations et communication;
- Réadaptation cognitive;
- Rétroaction biologique (*biofeedback*) et rétroaction neurologique (*neurofeedback*);
- Éducation du personnel et de la famille.

Le but premier de la psychologie dans le contexte de la réadaptation des personnes ayant une lésion cérébrale acquise consiste à permettre aux participants, aux membres de la famille et aux personnes qui les soutiennent de comprendre la situation et d'agir de manière à réaliser des progrès dans la voie menant à l'atteinte d'objectifs importants.

PROGRAMME DES SERVICES SOCIAUX

Le personnel des Services sociaux de BICR offre des services tant aux personnes ayant une lésion cérébrale acquise qu'aux membres de leur famille. Le programme des Services sociaux est personnalisé et axé sur les objectifs. Il comprend les éléments suivants :

- Évaluation individuelle et familiale;
- Counseling individuel, de couple et familial;
- Travail de groupe;
- Mises en rapport et partenariats avec d'autres organismes communautaires afin de faciliter la prestation optimale de services, p. ex. des programmes de traitement des problèmes liés à l'alcool et aux autres drogues;
- Éducation de la famille;
- Soutien et revendication.

PROGRAMME DE FORMATION AXÉE SUR LA CAPACITÉ PERSONNELLE DE RENDEMENT

En partenariat avec la Marche des dix sous de l'Ontario, le personnel du programme de formation axée sur la capacité personnelle de rendement (PET) propose un programme de jour aux personnes qui ont besoin d'aide pour perfectionner certaines compétences avant de se mettre à chercher un emploi ou un poste de bénévole ou de jouer un rôle actif dans la communauté.

Les participants, qui peuvent assister aux séances dans les bureaux de la Marche des dix sous de l'Ontario, manifestent un intérêt pour les aspects suivants de leur vie :

- Acquisition de compétences : apprendre grâce à diverses activités d'acquisition de compétences fonctionnelles et participer à des groupes d'activités, c.-à-d. d'aptitudes à la vie quotidienne comme la formation en informatique, la littératie, la numératie et la formation cognitive.
- Exercice physique : participer à des programmes d'exercice individuels et de groupe visant à promouvoir l'adoption d'un mode de vie sain.
- Épanouissement par les loisirs : prendre part à des activités de loisirs et interagir socialement avec d'autres personnes au sein d'un groupe.
- Acquisition de compétences communautaires : participer à des sorties communautaires comportant des occasions d'avoir des interactions sociales avec d'autres.
- Stages bénévoles assistés : offrir des services à titre de bénévole à des organismes communautaires et acquérir des compétences nécessaires à l'emploi en vue de passer à un programme d'emploi assisté.



Activités du programme PET

PROGRAMME PROFESSIONNEL

En novembre 1999, Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) inc. a mis en place un volet de services professionnels afin d'aider les participants à se fixer des objectifs liés à l'emploi en fonction de leurs intérêts et habiletés.

BICR sert les personnes qui ont subi une lésion cérébrale acquise et qui sont prêtes à s'engager à atteindre un objectif professionnel.

- Stages bénévoles
- Placements d'emploi
- Formation en milieu de travail
- Évaluation professionnelle
- Programme de préparation à l'emploi
- Planification d'emploi
- Évaluation du milieu de travail
- Essais d'emploi
- Formation préalable à l'emploi



Activités d'initiatives bénévoles et de placements d'emploi

Le programme professionnel propose les choix suivants :

Au sein des Services professionnels, on offre divers groupes aux participants pour les aider à se préparer à l'emploi, notamment initiatives bénévoles, Programme Headstart, groupe WRAP (Work, Rest and Play) et thérapie par l'horticulture.

SERVICES DE LOISIRS

BICR offre des services et un soutien aux personnes qui veulent saisir ou multiplier les occasions sociales et de loisirs dans la communauté.



Les Services de loisirs offrent ce qui suit :

Une publication trimestrielle intitulée *Learning and Leisure Guide* et un calendrier des loisirs donnent un aperçu des activités de groupe thérapeutiques et de loisirs, notamment :

- WRAP (Work, Rest and Play) – Ce groupe fonctionne en partenariat avec la commission des parcs de Niagara. Toutes les semaines, des participants de BICR se portent volontaires pour aider à semer dans les serres et à entretenir les jardins dans les parcs.
- Toutes les semaines, au Whispering Pines Art Studio de Sherkston, on offre des leçons de peinture à l'huile.
- Groupes sociaux et de soutien pour hommes et femmes.

Des possibilités d'excursions d'un jour ou de vacances tout au cours de l'année, notamment :

- Des événements sportifs (p. ex. match des Blue Jays et des Toronto Rock Lacrosse).
- Des visites de musées et des activités culturelles (p. ex. le Centre des sciences de l'Ontario), des sorties dans des parcs thématiques et à des foires d'automne (p. ex. Marineland, Balls Falls Art Festival et Welland Food Festival).
- On offre des vacances au Parc Geneva à Orillia, où on peut se détendre en lisant à l'ombre d'un arbre ou en réalisant un bricolage, en faisant une randonnée dans la nature, en se baignant ou en faisant du canot sur les eaux calmes du lac du Parc Geneva.

SERVICES DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Les services de soutien communautaire visent à aider les personnes à vivre dans la communauté. Chacune reçoit un soutien personnalisé d'un gestionnaire de cas afin d'établir ses objectifs en matière de travail, d'éducation, de vie à domicile et d'activités de loisirs.

Les services suivants sont offerts :

- Élaboration d'un plan décrivant les objectifs de la personne et la marche à suivre pour les atteindre;
- Aide à planifier et à apprendre des stratégies permettant d'accroître l'autonomie;
- Soutien à la réalisation des activités de la vie quotidienne, comme établir un budget, faire l'épicerie, planifier les repas, faire la cuisine et exécuter les tâches ménagères;
- Stratégies visant à améliorer l'apprentissage, l'aptitude à la résolution de problèmes et la mémoire.



PROGRAMME D'APPARTEMENT DE TRANSITION (TOURS BUCKLEY)

Établi dans la ville de Niagara Falls, ce programme offre aux participants des possibilités de logement de transition. Chacun vit dans son propre appartement et le loyer est déterminé en fonction du revenu. Un appartement distinct est réservé au personnel. Le nombre d'heures de soutien dépend des besoins du participant. Les appartements se trouvent à divers étages de l'immeuble.

Ce programme a pour but d'aider les participants à devenir plus autonomes et à améliorer leurs aptitudes à la vie quotidienne sur une période de 18 à 24 mois.



SERVICES EN ÉTABLISSEMENT

BICR gère actuellement deux établissements communautaires situés dans la région de Niagara, soit un à Welland et l'autre à St. Catharines. Le personnel de ces établissements assure un soutien jour et nuit, sept jours sur sept.

Chaque participant collabore à l'établissement de ses objectifs de réadaptation avec l'aide du gestionnaire de cas et des conseillers en réadaptation. Tous les programmes et toutes les activités prévues sont conçus en fonction des besoins et des intérêts du participant. Le rôle du personnel consiste à aider les participants à exécuter toutes sortes de tâches, notamment les activités de la vie quotidienne, à les faire participer à des activités productives et importantes et à promouvoir la participation fréquente à la vie communautaire. La réadaptation d'une personne repose sur les efforts collectifs déployés par le participant, les membres de la famille, le personnel et les partenaires communautaires.

SERVICES BÉNÉVOLES

La participation active des membres de la communauté est fort appréciée par BICR. En effet, l'organisme accepte et encourage la participation de bénévoles à tous ses échelons et dans le cadre des programmes et des activités qui s'y prêtent.

BICR offre continuellement des services bénévoles à ses participants (au besoin). Les programmes bénévoles suivants sont actuellement en place :

- visites amicales;
- pairs partenaires;
- transport pour les rendez-vous.

Si vous pensez pouvoir bénéficier d'un de ces programmes bénévoles, communiquez avec le coordonnateur à l'accueil.

SERVICES D'ÉDUCATION

Le personnel des Services d'éducation offre, tout au long de l'année, une série d'ateliers informatifs destinés aux employés, aux participants et aux membres de la famille. Ces ateliers portent sur divers sujets afin de répondre aux besoins variés. Sujets possibles : éducation sur les lésions cérébrales acquises, comprendre la dépression, s'adapter aux problèmes de mémoire et bien gérer son emploi du temps. Toutes les possibilités en matière d'éducation sont présentées dans le *Learning and Leisure Guide*, lequel est distribué tous les trois mois aux participants inscrits et à leur famille.

Formats accessibles et aides à la communication

Pour demander des mesures d'adaptation ou obtenir notre matériel en d'autres formats, communiquez avec le centre Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) Inc. (BICR) au 905 687-6788, poste 663 ou au www.bicr.org.

Avis :

Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) Inc. reconnaît le soutien financier accordé à bon nombre de ses programmes et services par le Réseau local d'intégration des services de santé de Hamilton Niagara Haldimand Brant (RLISS de HNHB) et le gouvernement de l'Ontario.

Les points de vue exprimés dans cette publication sont celles de Réintégration communautaire des personnes ayant une lésion cérébrale (Niagara) Inc. et ne reflètent pas nécessairement ceux du Réseau local d'intégration des services de santé de Hamilton Niagara Haldimand Brant (RLISS de HNHB) ou ceux du gouvernement de l'Ontario.

COORDONNÉES

Réintégration communautaire des personnes ayant une
lésion cérébrale acquise (Niagara) inc.

3340 Schmon Parkway, bureau 2
Thorold (Ontario) L2V 4Y6

Tél. : 905 687-6788 ou 1 800 996-8796

Télec. : 905 641-2785

Internet : www.bicr.org

COORDONNATEUR À L'ACCUEIL

Tél. : 905 687-6788

Courriel : intake@bicr.org

